

"Splendeurs et misères de la RSE" : conférence de Jacques Igalens organisée par la chaire Jean Rodhain de l'Institut catholique de Toulouse le 26 mars 2024 à 18h



**INSTITUT
CATHOLIQUE
DE TOULOUSE**

Depuis le début des années 2000, la

responsabilité sociale des entreprises (RSE) est entrée dans le droit français et européen. Les entreprises françaises sont ainsi désormais responsables de l'identification des risques et de la mise en œuvre des atteintes aux droits humains et à la santé des personnes non seulement sur le territoire national mais aussi chez leurs sous-traitants à l'étranger. Dès lors, c'est un autre regard que doivent porter tous les responsables des process productifs et des ateliers sur les caractéristiques des postes de travail et les conditions dans lesquelles vivent et travaillent les personnels quel que soit le niveau d'exigence des législations locales. Les relations avec ceux que l'on appelle désormais les « parties prenantes » doivent de ce fait être enrichies et suivies.

Auteur de « Splendeurs et misères de la RSE », le professeur en sciences de gestion, Jacques Igalens, précisera les conditions de la législation française et désormais européenne sur ce thème et répondra aux questions de plusieurs responsables de ressources humaines

en entreprise.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Voir en ligne : [Lien vers le formulaire d'inscription en ligne](#)

titre documents joints

- [splendeurs_et_miseres_de_la_rse_2_compressed.pdf](#)

URL source:<https://fondationjeanrodhain.org/splendeurs-et-miseres-de-la-rse-conference-de-jacques-igalens-organisee-par-la-chaire-jean-rodhain>